



le lundi 3 juillet 2023

ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 21 mars 2023.

DELIBERATIONS

- Délibération n° 2023/2-1 Ajustement de l'organisation du SDIS des Hautes-Alpes
- Délibération n° 2023/2-2 SMUR saisonnier temporaire (SAMU/SDIS) sur l'Embrunais pour l'été 2023
- Délibération n° 2023/2-3 Autorisation de Programme (AP)/Crédits de paiement (CP) relative à l'aide financière de l'Etat au titre des pactes capacitaires feux de forêts et d'espaces naturels.
- Délibération n° 2023/2-4 Affectation des crédits du conseil départemental des Hautes-Alpes au titre des opérations bâtementaires
- Délibération n° 2023/2-5 Bilan des contentieux de l'exercice 2022
- Délibération n°2023/2-6 Conventions de mise à disposition de deux officiers supérieurs
- Délibération n° 2023/2-7 Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du Colonel hors classe Patrick MOREAU
- Délibération n° 2023/2-8 Modification du tableau des effectifs
- Délibération n° 2023/2-9 Régime indemnitaire des personnels mis à disposition
- Délibération n° 2023/2-10 Compte-rendu des activités du Bureau du CASDIS

POINTS D'INFORMATION

- Prospective des travaux immobiliers dans les centres d'incendie et de secours
- Dispositif estival mis en œuvre par le SDIS des Hautes Alpes
- Proposition d'une liste des employeurs privés de sapeurs-pompiers volontaires
- Le bilan dématérialisé

QUESTIONS DIVERSES

